

BISSY

À Bissy, quartier attaché à son esprit village, l'action municipale depuis 2020 s'est construite autour d'un dialogue renoué avec les habitants et d'un renforcement du rôle de la mairie de quartier comme point d'appui des initiatives locales. Face aux enjeux d'apaisement des circulations, de maîtrise du développement urbain et de maintien du lien social, la Ville a engagé un travail étroit avec le conseil de quartier pour développer les mobilités douces, encourager les projets citoyens et accompagner une densification plus équilibrée. Des investissements importants ont également été réalisés dans les équipements publics, notamment les écoles et la plaine de Mager, afin d'améliorer durablement le cadre de vie et de renforcer l'attractivité du quartier pour tous les âges.

Ce qui a changé

Ville apaisée

Le besoin au départ : plusieurs axes du quartier étaient devenus des shunts, trop fréquentés pour leur capacité, générant nuisances et insécurité pour les riverains.

Ce que nous avons décidé et fait : dans le cadre de la démarche Ville apaisée, les deux chemins de Bissy ont été réaménagés, en concertation avec les habitants, pour faire baisser la vitesse des voitures et proposer des aménagements piétons. La piste cyclable de l'avenue du Comte Vert n'est pas située à Bissy mais sa création permet aux habitants de rejoindre le centre de manière sécurisée.

Ce que cela a changé : Le chemin Foray est aujourd'hui plus apaisé, la vitesse a baissé de même que le nombre de voitures qui l'empruntent. Les mêmes travaux sont en cours chemin Chiron.

Développer le lien social

Le besoin au départ : Quartier peu dense, Bissy manquait d'animations et de lieux pour favoriser le lien social.

Ce que nous avons décidé et fait : Bissy a pu bénéficier d'animations l'été et pendant les fêtes de fin d'année grâce à un partenariat entre la ville et les associations. En 2025, la Ville développe aussi l'animation de la vie sociale dans le quartier en subventionnant la MJC et la maison de l'enfance pour développer de nouvelles propositions. Une nouvelle crèche a vu le jour avenue du Général Cartier, subventionnée par la Ville.

Ce que cela a changé : Si l'animation de la vie sociale est encore en préfiguration, les animations de Noël ont trouvé leur public ainsi que la crèche associative.

Favoriser les initiatives des habitants

Le besoin au départ : Afin de favoriser l'implication citoyenne, mise en place à l'échelle de la Ville d'un Budget d'Initiatives Citoyenne et de projets participatifs.

Ce que nous avons décidé et fait : à l'échelle du quartier, les habitants se sont saisis de cette démarche pour faire émerger des projets concrets. Ils ont été accompagnés par la mairie de quartier et les autres services de la Ville.

Ce que cela a changé : Bissy a accueilli le premier chantier de dégroutage participatif de Chambéry. Le projet le plus emblématique reste l'aire de jeu XXL de Mager : un projet porté par le conseil de quartier mais qui va bénéficier à des familles de toute la ville.

Maitriser la densification du quartier et favoriser la mixité sociale

Le besoin au départ : Bissy est un quartier avec peu de mixité sociale. Des zones pavillonnaires sont amenées à se densifier ce qui suscite des inquiétudes. Sans nier le besoin de densifier, il était nécessaire de rétablir le dialogue avec les habitants et de lieux maîtriser les projets.

Ce que nous avons décidé et fait : Dans le cadre des ateliers d'urbanisme négociés, certains projets immobiliers ont été revus à la baisse ou modifiés en concertation avec les promoteurs pour être plus acceptables pour les riverains. Pour permettre davantage de mixité sociale, un immeuble avec des logements vendus en Bail Réel Solidaire a vu le jour.

Ce que cela a changé : De nouveaux logements ont vu le jour à Bissy, ces nouvelles familles contribuent à la vie de quartier. Dans le même temps, la qualité de vie du quartier a été préservée.

Par exemple : 24 nouveaux logements ont été bâtis en Bail réel solidaire à la Croix de Bissy pour permettre à des familles d'accéder à la propriété sans souffrir de l'augmentation des prix du foncier.

